



## Projet GéoCulture : compte rendu du deuxième Comité de pilotage (5 juillet 2010)

Le Centre régional du livre en Limousin (CRL) a réuni le deuxième Comité de pilotage de GéoCulture, le lundi 5 juillet 2010, à la DRAC du Limousin.

L'équipe du CRL commence par faire un état des lieux de l'avancement du projet GéoCulture, tant sur le plan technique que sur le plan éditorial.

### Aspects techniques :

Le développement a fortement avancé depuis le premier comité de pilotage du mois d'avril puisque le développeur, Florent Jugla, a réalisé de très nombreuses modifications du formulaire de base de SPIP, afin de répondre aux besoins de l'ensemble des contributeurs au projet. Le développement le plus important a porté sur le module de géolocalisation et sur la possibilité de créer des zones et des trajets ; de nombreux bugs ont d'ores et déjà été corrigés mais certains problèmes sont à régler et quelques développements restent à faire (création d'itinéraires), mais le formulaire est déjà parfaitement fonctionnel et permet la saisie de notices.

L'interface publique du site n'a fait l'objet que de très peu de développements pour le moment, mais la réflexion est déjà bien avancée ; de plus, François Prothée (CRL) a réalisé les marqueurs (permettant d'afficher les points sur la carte) ainsi que l'ensemble des éléments de manipulation de la carte (bloc de navigation, choix de la carte, échelle de zoom) ainsi que les éléments du menu.

### Aspects éditoriaux :

Au-delà du suivi du développement, le CRL s'est attaché à alimenter la base de données via l'utilisation du formulaire d'administration et a rédigé environ deux cents fiches, notamment dans le domaine littéraire ainsi que pour les arts plastiques à partir des éléments fournis par les structures partenaires.

De plus, le CRL a organisé une première formation à la manipulation du formulaire d'administration le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, réunissant six structures, afin que les contributeurs puissent saisir eux-mêmes leurs données.

Le CRL a également mis en place un comité scientifique chargé de veiller à la qualité des œuvres proposées dans le cadre du projet GéoCulture et de valider les notices proposées. Ce comité scientifique s'est réuni la première fois dans la matinée du 5 juillet ; il sera amené

à valider une seconde série de notices au début du mois de septembre prochain, avant le lancement de GéoCulture [voir *infra*].

Après une présentation du formulaire d'administration, nous rappelons que les notices saisies, c'est-à-dire la base de données de GéoCulture, seront partagées avec le système d'information du Comité régional du tourisme (LEI) afin que les partenaires touristiques de la région aient accès aux données de GéoCulture et puissent ainsi renseigner les touristes ou utiliser les œuvres pour leurs propres documents de communication. Est également abordée l'application pour *smartphones* ou tablettes numériques ainsi que les questions d'ordre techniques (problème de couverture notamment) et ergonomiques (quels outils, comment signaler la présence d'œuvres ?). Sur ces questions-là, tout comme sur l'évolution du site internet, il est envisagé de faire appel à des étudiants de la licence professionnelle Webdesign de l'Université de Limoges dans le cadre d'un projet tuteuré. La navigation interne au site GéoCulture est abordée ; il sera possible de voir toutes les notices pour un artiste, pour une commune ou un département, pour un domaine précis ou encore de naviguer entre les notices grâce à des mots-clefs et par les liens créés par les contributeurs entre différentes notices.

Le Comité de pilotage s'est ensuite intéressé au droit d'auteur et à la rémunération des artistes qui ne sont pas représentés par l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) ; lorsque nous négocions avec les artistes en vue d'établir un contrat de gré à gré, nous leur proposons 50 € par œuvre, tout en limitant à 500 € la rémunération totale que peut percevoir un artiste. De plus, et indépendamment de cette question des droits d'auteur, nous avons décidé de ne pas dépasser quinze fiches par artiste. De plus, nous avons évoqué le cas de deux œuvres de Monet que possède le *Museum of Fine Arts* de Boston et qui nous demande 170 \$ pour reproduire ces deux œuvres pour une durée de cinq ans. Il a été décidé que nous ne retiendrons qu'une des deux œuvres.

Nous avons également présenté les différentes actions mises en œuvre pour le lancement de GéoCulture au moment des Journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre prochains. Ainsi, trois événements seront organisés, un par département :

- le 18 septembre à partir de 10 h 30 à Tulle (salle Latreille) dans le cadre des Nuits de nacre ;
- le même jour à partir de 16 h à la BFM de Limoges où seront également présentées leurs collections numérisées ;
- le 19 septembre, à partir de 16 h 30, à l'Espace Monet-Rollinat, à Fresselines.

Enfin, Antoine Réguillon, conseiller de la DRAC pour les Arts plastiques, a évoqué la possibilité de solliciter des artistes, dans le cadre d'une commande publique, pour réaliser une création émanant du projet GéoCulture afin de lui conférer une certaine matérialité.